



Les Brèves de l'AFE - n° 97

Du 16 au 31 octobre 2012

Revue de presse

Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que la revue LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

Pétrel de Barau et éclairage

Cet oiseau, endémique de la Réunion, est une espèce en danger. Il passe la majorité de sa vie en mer, et niche dans les pentes des hauts sommets réunionnais.

Lors de leur premier envol, les jeunes survolent le littoral de l'île, très urbanisé. Attirés par l'éclairage, ils s'échouent au sol et, victimes de leurs très longues ailes et de leurs pattes palmées très en arrière, ne peuvent redécoller. Ils deviennent alors une proie facile.

Plusieurs villes se sont organisées, et coupent l'éclairage public pendant la période d'envol des jeunes pétrels, avec des résultats très encourageants : la commune de Cilaos, qui totalisait 1/3 des échouages (250 en 2010), n'en a comptabilisé « que » 70 en 2012.

EDF et la Société d'études ornithologiques de La Réunion (Seor) viennent par ailleurs de lancer un label d'éclairage « Pétrel protégé ».

Espaces naturels - Octobre 2012

Note de l'AFE : Moduler ponctuellement l'éclairage public en fonction d'enjeux de ce type permet, très facilement, de réduire considérablement une part des nuisances dues à l'éclairage. L'AFE, dans son guide sur les nuisances dues à la lumière, en parlait en 2006, listant les effets négatifs de l'éclairage sur la faune (phares en mer, éclairage des littoraux, etc.), et montrant les solutions mises en œuvre de par le monde pour limiter ou annuler ces nuisances. Sur les pétrels de Barau, le guide AFE, rappelle que le problème est connu depuis les années 60 à Hawaï, et que des solutions ont été trouvées : systèmes optiques sur les luminaires minimisant la visibilité par les oiseaux, réduction des éclairages lors de la dispersion des jeunes (en avril). Prendre en compte ces problématiques, trouver des solutions et les appliquer : c'est cela « Eclairer juste » ! [Plus d'info ici](#).

La Frapna parle de pollution lumineuse

« En 2000 l'éclairage public en France consommait 91 kWh/an/hbt contre 70 kWh/an/hbt dix ans auparavant, soit plus du double de son voisin allemand (43 kWh/an/hbt). Pour la France cela représente une consommation annuelle moyenne de 5,6 TWh pour environs 9 millions de points lumineux installés. » Les impacts de l'éclairage artificiel sur la faune et la flore, ou encore sur l'observation du ciel nocturne sont nombreux.

Les solutions : Avant toute rénovation, il est important de considérer l'utilité de chaque point lumineux. S'il doit être conservé, il faut envisager la possibilité de l'éteindre au milieu de la nuit. « Cette mesure permet souvent de réaliser 50 % d'économies d'énergie ».

Il faut préférer les luminaires n'émettant pas de lumière vers le ciel et des sources plutôt orangées, ayant moins d'impact sur la faune.

Rhône Nature - Automne 2012

Note de l'AFE : Les 43 kWh/an/hab annoncés pour l'Allemagne ne sont pas corrects : la réalité est comprise entre 60 et 65 kWh. Au-delà de ce chiffre, cette comparaison de la consommation annuelle par habitant de l'éclairage public entre la France et l'Allemagne n'a aucun sens compte tenu de la différence de densité des deux pays (245 hab au km² en Allemagne contre 120 en France). Cette comparaison abusive est trop souvent faite pour marquer les esprits. Cette précision étant faite, il n'en reste pas moins juste de dire que l'état de l'éclairage public en France est perfectible.

Les impacts sur la faune et la flore, ainsi que sur l'observation du ciel nocturne, doivent être pris en compte avant toute nouvelle installation ou toute rénovation, afin d'être minimisés. Comme on l'a

vu dans une brève précédente sur les pétrels de Barau, des solutions existent et doivent être mises en place. Ces considérations ne doivent néanmoins pas faire oublier le rôle de l'éclairage, qui permet les déplacements en sécurité sur les voies fréquentées de nuit.

Directive européenne sur l'efficacité énergétique

Adoptée le 11 septembre dernier, la directive sur l'efficacité énergétique renforce l'économie d'énergie de 20 % prévue en 2020, et permettra de réaliser une économie de 50 milliards d'euros.

Elle impose la rénovation annuelle de 3 % de la surface au sol « chauffée et/ou refroidie » des bâtiments appartenant à l'administration centrale et occupés par celle-ci.

Le bâtiment artisanal - Octobre 2012

Nouveau décret sur la gestion des DEEE

Le décret 2012-617 du 2 mai 2012 expose les nouvelles modalités de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Ce texte instaure des sanctions à l'encontre des opérateurs de traitement des DEEE ménagers qui ne traiteraient pas ces déchets dans le cadre d'une filière agréée ou approuvée.

ElectroMagazine - Octobre 2012

Note de l'AFE : Outre cette mesure, ce décret instaure de nouvelles obligations aux producteurs d'EEE professionnels, qui doivent adhérer à un organisme agréé pour le traitement des déchets issus de leurs équipements, ou instaurer une filière individuelle et s'engager par le biais de déclarations annuelles. S'agissant des luminaires professionnels, Récyclum, l'éco-organisme agréé sur les lampes depuis 2006, a obtenu cet été son agrément professionnel pour les luminaires professionnels. Il est le seul éco-organisme sur cette branche.

RT 2012

La réglementation thermique 2012 durcit les exigences de performances énergétiques des bâtiments de 50 % par rapport à la version précédente alors que, jusqu'à présent les exigences progressaient de 15 % environ entre chaque RT.

Dans une première étape, la RT 2012 concerne le neuf pour les bureaux, l'enseignement, l'accueil de la petite enfance, et tous les permis de construire déposés à compter du 1^{er} janvier 2013 pour les bâtiments d'habitation.

Elle concerne 5 usages de l'électricité : l'éclairage, le chauffage, le refroidissement, l'eau chaude sanitaire et les auxiliaires liés aux usages thermiques.

Elle n'exige pas de limite de puissance installée, mais de consommation annuelle par m² : 50 kWhep (énergie primaire).

Elle impose également un comptage des consommations liées à l'éclairage, et un affichage pour que l'utilisateur « puisse se rendre compte des éventuels excès. »

Moins consommer ne signifie pas pour autant moins bien éclairer : les critères d'un bon éclairage, en particulier ceux de la norme EN 12464, sont d'ailleurs pris en référence dans le modèle de calcul Th-BCE.

ElectroMagazine - Octobre 2012

Note de l'AFE : Plus d'info dans le guide AFE sur l'éclairage intérieur des lieux de travail. [Cliquez ici.](#)

Objectifs français d'efficacité énergétique : l'UFE donne son point de vue

L'Union française de l'électricité a publié, le 16 octobre 2012, une étude sur le pilotage de la politique d'efficacité énergétique, toutes énergies confondues, intitulée "L'ordre de priorité des actions d'efficacité énergétique".

L'UFE montre ainsi que, pour réaliser 178 TWh d'économies d'énergie dans le bâtiment, résidentiel et tertiaire, il faut investir 162 milliards d'euros d'ici à 2020, soit plus de 15 milliards par an. Pour mobiliser 89 TWh de plus, il faudrait mobiliser 365 milliards de plus.

Or, malgré ces 527 milliards d'euros au total, il manquerait encore 13 TWh pour atteindre

l'objectif du Grenelle dans le bâtiment.

L'effort demandé dans le bâtiment est trop important : les objectifs du Grenelle ne sont pas atteignables selon l'UFE.

De plus, l'UFE estime qu'il faudrait doubler, voire tripler le prix de l'électricité pour déclencher les investissements sur les gisements d'efficacité les plus importants.

[Le Moniteur.fr](#) - 16.10 / [BatiWeb](#) - 17.10..2012

4^e Grand Prix des certificats blancs

Ce concours, organisé par la FNCCR et ses partenaires (ADEME, AFE, ATEE, la Gazette des Communes) vise à récompenser l'engagement des collectivités territoriales et leurs établissements publics (syndicats intercommunaux, organismes de logement social, etc.) dans les certificats d'économies d'énergie.

Cette édition prendra en compte les CEE validés entre le 2 décembre 2011 et le 1er décembre 2012.

Les dossiers doivent être parvenus complets à la FNCCR avant le 17 décembre 2012, par courrier papier (FNCCR – 20, boulevard de Latour-Maubourg – 75007 PARIS) ou courrier électronique : s.paolella@fnccr.asso.fr.

Remise des prix à Grenoble, lors des Assises de l'énergie (29 au 31 janvier 2013).

[Energie2007.fr](#) - 22.10.2012

Extinction des éclairages de bâtiments non résidentiels

Le gouvernement s'apprête à publier un arrêté imposant l'extinction des bâtiments non résidentiels au cœur de la nuit dès le 1^{er} janvier 2013. L'économie engendrée représenterait l'équivalent de la consommation de 750 000 ménages, soit 250 000 tonnes de CO₂ par an.

Les durées d'éclairage pourraient être encadrées comme suit :

Vitrines : entre 7 h 00 et 1 h 00 (ou 1 heure avant ouverture et une heure après fermeture)

Façades : après le coucher du soleil jusqu'à 1 h 00

Intérieur des locaux professionnels : extinction une heure après la fin d'occupation des locaux

Des exceptions seraient prévues pour la veille des jours fériés chômés, la semaine précédant Noël et lors d'évènements locaux exceptionnels

Le Courrier économie - 25.10.2012

Note de l'AFE : Le chiffrage d'économies d'énergie semble peut-être surévalué : 2 TWh, soit environ 0,5 % de la consommation d'électricité française, tous secteurs confondus ; équivalents à la consommation annuelle de 750 000 ménages (250 000 tonnes de CO₂).

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une décision qui semble censée, tant l'affichage du gaspillage énergétique est à contre-courant aujourd'hui (bien que, du témoignage de nombreuses personnes, ces éclairages de vitrines et bureaux permettent aux piétons de voir les trottoirs dans certaines villes qui pratiquent l'extinction sans réflexion).

Mais, dans les bâtiments non résidentiels, c'est surtout la journée qu'il est possible de faire de très importantes économies avec l'éclairage et grâce à la gestion. La mesure ici vise 6 heures par 24 heures des éclairages peut-être déjà éteints aujourd'hui au cœur de la nuit, alors qu'ils sont allumés pour les besoins des commerces et des travailleurs tout le reste de la journée. Avec l'utilisation de la gestion et, notamment, l'apport en lumière naturelle pour grader l'éclairage artificiel, l'impact sur les économies d'énergie serait autrement plus conséquent.

CEE : Certivéa et Certinergy facilitent l'accès aux primes

« L'organisme certificateur de la qualité environnementale des bâtiments non résidentiels, Certivéa et l'expert des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), CertiNergy, signent un accord de partenariat pour aider les acteurs qui souhaitent obtenir une certification, à utiliser le dispositif des CEE comme levier financier. »

Les primes ainsi obtenues peuvent financer tout ou partie la certification HQE ou le label haute performance énergétique.

Batiweb - 26.10.2012

Actualité des partenaires de l'AFE

- **Accès aux newsletters de la CIE** : [cliquez ici](#)
- **AFE PACA** : le numéro 13 d'Isolux Attitude est disponible en ligne : [cliquez ici](#)



COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ECLAIRAGE
INTERNATIONAL COMMISSION ON ILLUMINATION
INTERNATIONALE BELEUCHTUNGSKOMMISSION

cie-france
Commission Internationale de l'Éclairage

- **Centenaire de la CIE** : La CIE fêtera en 2013 son centième anniversaire à Paris, lieu même où elle fut fondée. Parmi les événements liés à ce centenaire se tiendra une conférence les 15 et 16 avril 2013 au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Plus de 300 chercheurs, scientifiques, universitaires, professionnels de l'éclairage du monde entier sont attendus pour échanger et débattre librement sur 3 thèmes :

Rythme de vie, rythme de lumière - Eclairage Intelligent - La ville la nuit

[Retrouvez ici](#) la présentation et la lettre d'invitation, présentes sur le site de l'AFE.

Si vous souhaitez présenter une communication ou un poster : [cliquez ici](#) pour accéder au « call for abstracts »

L'inscription pour ces manifestations sera disponible dans quelques jours. Afin de recevoir le formulaire d'inscription à sa mise en ligne, envoyez dès à présent vos coordonnées à l'AFE, en cliquant ici.

- **EDF – Newsletter Commun'Idée** : retrouvez le numéro de septembre 2012 [en cliquant ici](#)

Prochaines manifestations AFE

Novembre / Décembre 2012

Lieu : Strasbourg

Manifestation : Remise du Prix Lumière AFE Est

Plus de renseignements à venir

5-6 décembre 2012

Lieu : Paris – Cité universitaire internationale

Manifestation : Salon « Smart energies for factories » – Présence de l'AFE sur un stand et de son délégué général, Alain Azaïs (voir l'interview d'Alain Azaïs relative à ce salon [ici](#)).

AFE Nationale

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

7 décembre 2012

Lieu : Baie Mahaut - Guadeloupe

Manifestation : Journée de l'éclairage organisée par le Symeg – Conférences AFE sur la réglementation et sur l'évolution de l'éclairage public, quelles priorités ?

AFE Nationale

Plus de renseignements à venir

13 décembre 2012 – 17 h 00

Lieu : Paris

Manifestation : Signature de la Convention AFE / Institut de la Vision

AFE Nationale

15 décembre 2012

Lieu : Non déterminé

Manifestation : Journée éclairage public organisée par le CNFPT et l'AITF.

AFE Ouest Atlantique

Plus de renseignements à venir

Brèves en passant (N'hésitez pas à nous faire part d'informations généralistes ou d'évènements à venir afin d'alimenter cette rubrique)

- Evènements « Eclairage » des prochaines semaines :

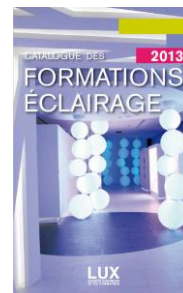
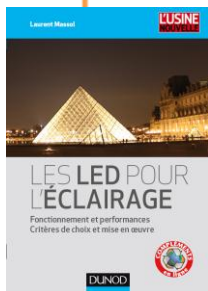
- **Forum LED** : cette année à Paris, Forum LED est le congrès / Expo entièrement dédié à la technologie LED. Il se tiendra les 21 et 22 novembre prochains à la Grande Halle de la Villette. L'objectif de cet événement est de réunir des experts et professionnels du monde entier et comprendre les tendances futures des marchés des LED, découvrir les nouveaux secteurs d'applications des LED et bénéficier des dernières informations technologiques et marketing. [Pour télécharger le programme des conférences Forum LED Europe 2012, Cliquez ici](#)

Bénéficiez d'une remise de 10 % lors de votre inscription : [cliquez ici](#)

- **Salon des maires**, les 20, 21 et 22 novembre 2012, Paris, Porte de Versailles. [Plus d'info ici.](#)
- **Salon Smart energies for factories**, les 5 et 6 décembre 2012, à la Cité universitaire internationale de Paris. [Plus d'info ici.](#) L'AFE tiendra un stand lors de ce salon.
- **Les Oled, pourquoi ? Pour quand ?** : Journée Oled le 12 décembre 2012 organisée par Armir et Collège Polytechnique, à l'observatoire de Paris. Gratuit pour les étudiants ! [Plus d'info ici.](#)

- Le programme 2013 des formations AFE est disponible : [cliquez ici](#)

- **Les LED pour l'éclairage** : Laurent Massol, président du centre AFE Midi-Pyrénées, publie un livre de 288 pages sur le fonctionnement et les performances des LED en éclairage, toutes applications confondues, aux éditions Dunod. [Plus de renseignements ici.](#)



Les Brèves de l'AFE